

Carol IANCU

RÉCEPTION

À

L'ACADÉMIE DE NÎMES

Discours de bienvenue Monsieur Jean-Marc ROGER,
Président de l'Académie de Nîmes

Remerciements de Monsieur Carol IANCU
et éloge de son prédécesseur Monsieur Edmond REBOUL

28 janvier 2011

Le 28 janvier 2011, au cours d'une séance tenue en son hôtel de la rue Dorée, l'Académie de Nîmes procède à l'installation de Monsieur Carol Iancu élu le 17 décembre 2010 au siège de membre résidant laissé vacant par le décès de Monsieur Edmond Reboul.

Monsieur Jean-Marc Roger, président en exercice, accueille le nouvel académicien en présence de Monsieur Alain Aventurier, secrétaire perpétuel et des membres de l'Académie.

DISCOURS DE BIENVENUE
DE
MONSIEUR JEAN-MARC ROGER
Président de l'Académie

Monsieur le Professeur et cher Ami,

L'Académie de Nîmes est heureuse d'accueillir en son sein un universitaire aussi prestigieux, succédant au fauteuil de notre regretté confrère, le médecin général Edmond Reboul, l'un des fondateurs de la Conférence des Académies de province. Je crois aussi que le souvenir de Jacques Lévy, notre ami et ancien vice-président, récemment décédé a participé à votre élection.

Comment le jeune Roumain, ashkénaze – vous me corrigerez si je me trompe - né au lendemain de la guerre, a-t-il pu accéder à une telle carrière internationale, que je ne pourrai qu'évoquer, compte tenu de l'ampleur de votre curriculum vitae ? Observons d'abord que votre communauté a été l'une des moins frappées d'Europe centrale par la Shoah. En effet, la moitié des Juifs y ont été épargnés grâce à l'action courageuse du grand rabbin Alexandre Safran.

Depuis des siècles, vos racines sont implantées dans la région d'Hârlău, au nord-est de la Moldavie. Vous avez la chance d'avoir été entouré par une famille particulièrement unie et convaincue que le meilleur était pour demain. Votre père n'a pu fréquenter l'école primaire que durant deux années, contraint à travailler dès l'âge de neuf ans. Votre première langue fut le yiddish. Mais, homme rigoureux, il exigea, pour éviter tout ennui, que vous parliez à la maison le roumain le plus pur. N'ayant pas été accepté au lycée d'Hârlău, votre père

vous envoya au Lycée d'Alba Iulia (en Transylvanie) et c'est là qu'à côté de votre univers juif et roumain, vous avez découvert la culture française et occidentale.

En 1963, après avoir obtenu le baccalauréat au Lycée de Iasi (Jassy), vous parvenez, avec votre famille, à rejoindre Jérusalem, après treize ans d'attente, à condition de renoncer à la citoyenneté roumaine et à n'emporter que quelques effets. Si vous avez été contraint d'abandonner votre violon, vos enfants, plus tard, vous permettront de retrouver le vibration des cordes : Michaël fera du violon durant un temps, et Sarah deviendra violoncelliste à l'Orchestre de Toulouse.

À l'Université hébraïque de Jérusalem, vous approfondissez vos connaissances en histoire (générale et juive), en sciences de l'éducation, en langue et littérature françaises. Titulaire d'un Master grâce à un mémoire sur *Charles Péguy socialiste et sa position à l'égard du nationalisme*, vous décrochez une bourse du gouvernement français.

En France, vous travaillez d'abord sur Charles Péguy, puis, dans les *Cahiers de la Quinzaine*, vous découvrez Bernard Lazare et son étude sur les Juifs de Roumanie. C'est à Aix-en-Provence que vous vous engagez dans une thèse sur votre communauté d'origine : *Les Juifs en Roumanie, de l'exclusion à l'émancipation*. Dans cette ville, vous entrez dans une carrière universitaire, que vous poursuivrez à Montpellier. Vous menez vos recherches dans des horizons multiples, exploitant des dépôts d'archives à Montpellier, en Europe, en Israël ... En enquêtant auprès des diplomates français et belges en poste à Bucarest et à Cluj, vous avez pu aborder un sujet tabou : *Les Juifs en Roumanie 1919-1938, de l'émancipation à la marginalisation*, une étude qui prolongeait le sujet de votre thèse. Ce travail s'articule autour du statut des Juifs et des droits des minorités.

Les Juifs de Roumanie, selon la Constitution de 1879, étaient *des étrangers non soumis à une protection étrangère*.

David Ben Gourion écrivait : *Il y a deux siècles, si l'on avait posé la question à un Juif de définir son identité, il aurait répondu : un Juif descend d'Abraham, il observe les commandements et attend là tout Juif quel que fût son pays de résidence.* Ainsi en Roumanie, les Juifs, du fait de leur non-émancipation, ont gardé cette spécificité.

La Conférence de paix de Paris de 1919, grâce à l'intervention de la diplomatie française, reconnaît enfin aux Juifs roumains les droits de citoyen, inscrits dans un Traité de minorités signé par le gouvernement de Bucarest. Les Juifs de la Grande Roumanie vont constituer une minorité ethnico-religieuse hétérogène. Celle-ci est caractérisée notamment par une stratification sociale dotée de fortes inégalités, ainsi que par un éventail des catégories socioprofessionnelles dépassant les traditionnels artisans et commerçants pour accueillir agriculteurs, ouvriers et patrons de l'industrie.

Plus complexe encore est la question des différentes communautés linguistiques : La Roumanie est en effet aussi divisée entre sépharades de Valachie parlant le judéo-espagnol et ashkénazes de Moldavie parlant le yiddish. La brièveté de l'existence de la Grande Roumanie n'a pas permis aux nombreuses communautés de fusionner.

Vous êtes aujourd'hui l'une des personnalités européennes de premier plan pour la recherche et l'enseignement, mettant à la portée du plus grand nombre les questions, non seulement des Juifs roumains, mais aussi de la Judaïcité dans son ensemble. Vous êtes appelé dans toute l'Europe et ailleurs pour participer à des congrès, des tables rondes et autres manifestations scientifiques, je pense notamment au colloque international organisé à Nîmes, *Les Juifs à Nîmes et dans le Midi du Moyen-âge à nos jours*, regroupant vingt-huit communications. Plus encore, vous êtes reconnu comme un expert des relations internationales, écouté à l'Unesco. Vous enseignez l'histoire contemporaine aux universités de Montpellier, de Bucarest et de Iasi, et vous donnez des

conférences aux Universités de Jérusalem et de Beer Sheva. Depuis 2001, vous êtes le directeur de l'École des Hautes Études du Judaïsme en France. Soulignons-le, vous êtes l'auteur d'un très grand nombre d'ouvrages et de publications, parmi lesquels, le temps avançant, je dois me contenter de ne rappeler que quelques titres concernant directement notre région, notamment : *Armand Lunel et les Juifs du Midi*, ou *Les Juifs à Montpellier du Moyen-âge à nos jours*. Mais vous avez aussi votre jardin secret, la poésie, puisque, sous le pseudonyme de Tristan Janco, vous avez publié plusieurs recueils de poèmes.

Cher Confrère, l'Académie vous souhaite la bienvenue et est impatiente de s'enrichir de vos talents grâce à vos communications et interventions lors de ses séances.

REMERCIEMENTS DE
MONSIEUR CAROL IANCU

Éloge de son prédécesseur
Monsieur Edmond Reboul

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de
Nîmes,

Je voudrais à l'orée de cette cérémonie, rappeler la mémoire de deux de vos confrères, qui ne sont plus, deux éminents érudits que j'ai bien connus, le docteur Lucien Simon, et le professeur Jacques Lévy qui est décédé au mois de septembre 2010. Je souhaiterais exprimer mon admiration non seulement pour leurs immenses qualités de cœur et d'intelligence, mais aussi parce qu'ils ont œuvré afin de mieux faire connaître un domaine qui m'est proche, celui de l'histoire et de la civilisation du judaïsme. Le docteur Simon, par ses ouvrages, a révélé une belle page d'histoire locale, en évoquant l'implantation des Juifs du Pape à Nîmes et en décrivant la condition des Juifs dans les années de nuit et brouillard du régime de Vichy. Le professeur Jacques Lévy, par ses articles, conférences et communications dont certaines données dans le cadre de cette même Académie, a mis l'accent sur la place et le rôle des Juifs dans le monde artistique et musical. Grand voyageur, il fut un habitué des grands musées européens et un fin connaisseur de la peinture classique et moderne. Homme de l'automne musical nîmois durant trois décennies, il n'a pas négligé dans ses différentes programmations les œuvres musicales classiques d'inspiration biblique, liturgique et hébraïque, faisant jouer par de jeunes virtuoses des partitions d'Ernest Bloch, Maurice Ravel ou Darius Milhaud, pour ne citer que ces trois noms, parmi de nombreux autres auteurs. Lucien Simon a participé à des

réunions scientifiques tenues à l'Université Paul Valéry, tandis qu'avec Jacques Lévy j'ai co-organisé plusieurs colloques nationaux et internationaux qui ont eu lieu à Nîmes et à Montpellier, sous l'égide de l'Association Adolphe-Isaac Crémieux, de l'Institut Universitaire Euro-méditerranéen Maïmonide, de l'École des Hautes Études du Judaïsme, et, bien entendu, de l'Université Paul Valéry. Trois rencontres ont concerné directement la ville de Nîmes : « Les Juifs à Nîmes et dans le midi du Moyen âge à nos jours » (1996), « Les combats d'Adolphe-Isaac Crémieux » (1999) et « Bernard Lazare et son époque » (2006). La dernière manifestation commune consacrée aux « Juifs d'Algérie : de l'enracinement à l'exil » a eu lieu les 10, 11 et 12 novembre 2009. Il y tenait beaucoup, il s'y était beaucoup investi et nous préparons actuellement les actes de ce Colloque international qui s'ouvriront avec un hommage à Jacques Lévy.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les académiciens, je tiens à vous dire ma joie et vous remercier de tout cœur pour l'immense honneur que vous me faites aujourd'hui en m'accueillant dans votre prestigieuse Compagnie, l'une des plus anciennes de France, – elle fut fondée il y a 329 années -, qui a produit tant d'œuvres remarquables et remarquées.

Ma reconnaissance va d'abord à Monsieur le Président Jean-Marc Roger et à Monsieur le secrétaire perpétuel Alain Aventurier auxquels revient l'initiative de m'admettre parmi vous, ainsi qu'à mes deux parrains, Mesdames Christine Lassalle et Paule Plouvier. Dois-je l'avouer, l'annonce de cette admission fut pour moi une totale surprise, mais en même temps une très belle surprise, qui s'ajouta à un autre heureux événement récent, l'octroi le 14 octobre 2010, du titre de Docteur *honoris causa* décerné par l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi (Jassy).

Selon la tradition, mon discours comporte l'éloge de mon prédécesseur, mais aussi, étant donné mon parcours atypique

et donnant suite aux suggestions de Messieurs le Président et le Secrétaire perpétuel, des considérations sur les thèmes de mes recherches actuelles, précédées de la présentation de mes liens avec la ville de Nîmes.

I. L'ÉLOGE D'EDMOND REBOUL

En m'élisant au fauteuil du regretté Edmond Reboul, vous me gratifiez, étant donné les titres et la trajectoire de ce confrère d'exception, mais, en même temps vous ne m'avez pas rendu la tâche facile. En effet, je n'ai pas eu la chance de le connaître, et il n'a pas rédigé des mémoires où j'aurais pu puiser à pleines mains pour étoffer mon discours. C'est donc à travers son œuvre que je vais tenter de faire ressortir l'admirable personnalité de l'académicien dont j'ai à faire l'éloge, en remerciant le professeur Daniel Grasset, membre de l'Académie de Montpellier, qui m'a transmis d'utiles renseignements biographiques. Une lecture attentive de la plupart de ses écrits nous a fait découvrir trois domaines principaux qui ont marqué sa vie : la profession de médecin militaire, l'œuvre littéraire, et l'investissement dans les activités des Académies pour lesquelles il a manifesté un intérêt constant, et dans le cadre desquelles, l'Académie de Nîmes conserve une place particulière.

Je souhaite développer devant vous, ces trois pans d'activité, en regrettant de ne pouvoir détailler, vu le temps imparti, le *curriculum vitae* du médecin, du général, de l'écrivain, du poète et de l'académicien Edmond Reboul.

1 – Le parcours du médecin militaire

Edmond Reboul est né à Béziers le 5 mars 1923, dans une famille d'origine modeste, dont le père, plusieurs fois blessé de la Grande Guerre, lui avait dit, avant son entrée à l'âge de cinq ans à l'École des enfants de troupes : « Tu verras mon petit, si tu travailles bien, tu pourras devenir adjudant... ». Cet

enfant d'origine cévenole travailla très bien et fit une belle carrière : élève aux écoles militaires préparatoires d'Autun (1936), d'Épinal (1938), puis au Prytanée de La Flèche, il réussit, major de sa promotion, le concours d'entrée de 1942 à l'École du Service de santé militaire de Lyon. En septembre 1944, il est incorporé à Mâcon, comme médecin auxiliaire dans la 1^{ère} Armée du général de Lattre de Tassigny, participant à la campagne des Vosges, d'Alsace et d'Allemagne, terminant la guerre le 8 mai 1945 à Lindau, sur les bords du lac de Constance. Docteur en médecine en 1948, prix de thèse de la Faculté de médecine de Lyon où il avait repris ses études, il accomplit alors un long cheminement dans l'armée. Il est affecté en 1950, comme médecin lieutenant, à Timimoun en zone subsaharienne ; en 1952, en Allemagne au 12^e régiment d'artillerie basé à Constance ; en 1956 au Maroc, à l'hôpital militaire Jean Vial de Casablanca. Rentré en métropole en 1969, il devient médecin-chef de l'Hôpital des armées de Lille avant d'aboutir aux directions des Services de santé à Marseille, de la 9^{ème} Région militaire, et à Lyon, de la 5^e Région militaire, franchissant ainsi tous les degrés de la hiérarchie jusqu'au grade de médecin-général, en 1977. Une partie de ce parcours militaire exemplaire est retracée dans son livre très attachant : *Frog, histoire du petit soldat* (L'Harmattan, 2007), puis dans *Le déserteur triomphant*, paru en février 2010, un mois avant sa disparition.

Chef de laboratoire à la Faculté, assistant de Médecine puis spécialiste des Hôpitaux des armées, spécialisé en maladies tropicales, responsable, au Maroc, de la dermatologie et des maladies infectieuses, il ne se contenta pas d'être seulement un praticien de la médecine. Il fut aussi un chercheur rigoureux, auteur de nombreuses conférences et publications scientifiques, lauréat de la Société de médecine militaire. Signalons qu'à la demande de l'Institut Pasteur d'Alger, il écrivit en 1952 une excellente monographie

historique, géographique et médicale, *Le Gourara*, qui lui valut le prix Larrey de l'Académie de Médecine.

2 – L'œuvre littéraire.

Parallèlement à sa carrière de médecin militaire, Edmond Reboul a poursuivi une riche activité littéraire, publié plus d'une quarantaine de livres, romans, poésie, théâtres, récits et essais qui lui ont valu prix et distinctions.

En 1958, il fait paraître chez Julliard *Si Toubib. Scènes de la vie d'un médecin au Sahara*. C'est l'histoire d'un jeune médecin affecté au Sahara qui parcourt les pistes du Sud. Entouré d'un respect quasi-religieux par les habitants des oasis qui attendent tout de lui, beaucoup plus qu'il ne peut donner, il comprend que, plus qu'un métier, il assume un sacerdoce. En fait, il s'agit de la propre histoire du narrateur qui brosse avec vigueur un tableau renouvelé de la vie dans les sables, sous le soleil, sous les étoiles, un univers qui lui devint proche et que l'on retrouve largement aussi dans son œuvre poétique. Deux brefs extraits du livre témoignent de sa puissance d'évocation et de ses qualités littéraires :

« Tout autour, c'était un paysage gris et plat, sans relief : des cailloux sur un fond de sable, quelques vallonnements discrets et, de-ci de-là un squelette d'arbuste desséché émergeant d'un monticule de sable ; à l'horizon, vers l'est, se dessinait une bande grise régulière, plus ou moins nette suivant les positions du Dodge [le camion] : le chauffeur expliqua que c'était la falaise de la *hamada* et ajouta qu'il y avait là beaucoup de gazelles.... ». [...] « Au détour d'une allée sinueuse et inégale, Deschamps marqua un temps d'arrêt pour jouir du tableau : sur un ciel gris perle, piqué d'étoiles, les hauts palmiers découpaient leur élégante silhouette, noire d'un côté et verte de l'autre, vivant par leur impressionnant relief et le léger balancement des palmes. À leur pied, les maisons, si violemment ocres le jour, étaient, ce soir, sous la

discrète lumière cendrée de la lune, si roses qu'on les eût crues irréelles ».

Pour ce premier récit le docteur Edmond Reboul obtient le Prix Vérité du *Parisien Libéré*, des mains d'un médecin-écrivain célèbre, Georges Duhamel. Son expérience personnelle de médecin ayant exercé aux confins des marges désertiques, explique la belle préface rédigée plus tard pour le livre de Jean-Luc Verselin, *Les toubibs sahariens : l'œuvre des médecins militaires français dans le Sud algérien (1902-1976)*, publié en 1993. Deux autres romans abordent ses thèmes privilégiés – la profession médicale et le désert – qui se retrouvent également dans leurs titres : *L'interne des lépreux* (France Empire, 1970) et *Les mirages du désert* (L'Hermès, 1981), ce dernier couronné par l'Académie française.

Entre 1963 et 2009, il a fait paraître dix-huit recueils de poèmes dont voici quelques titres évocateurs : *Opus incertum* (1968), *Il neige, Don Juan* (1979), *Mémoire d'écume* (1988), *Résurrection de Faust* (1989), *Saison d'Amour* (1991), *Au pays revenant* (1995), *Tenter de vivre* (1997), *À ciel ouvert* (2000), *Tryptique d'hiver* (2009), mais aussi et surtout : *Au jour la nuit* (1972), prix Valentine de Wolmar de l'Académie française, et *Surgi du sable* (La Valésoune, Genolhac, 1986), prix André Seveyrat des Écrivains et auteurs lyonnais 1987, remis par Léopold Sedar Senghor. Couronnant l'œuvre entière d'un poète, le grand prix Pascal Bonetti des Poètes français, attribué sans candidature, lui a été remis le 15 mars 1989 à Paris en présence de Maurice Schumann et de Jacques de Bourbon-Busset, de l'Académie française.

Edmond Reboul est également l'auteur d'études sur la poésie, notamment *Des jardins de la poésie au jardin secret du poète* (1990) ou *Musique et poésie, quelques réflexions* (1996), ou sur les poètes, dont *Paul Éluard : Scintillements d'une étoile morte* (1997). Le livre *Écrire des poèmes*, (Les Presses du Midi, 2006), est d'une facture différente, un outil

de travail mis à la disposition des poètes, de tous les poètes. En effet, l'auteur, poussé par un souci pédagogique, se donne pour objectif de venir en aide à des poètes débutants ou déjà aguerris qui veulent passer à l'acte ... d'écrire des poèmes. Dans ce livre aussi, nous trouvons des éléments biographiques qui éclairent ses préoccupations littéraires, son amour pour la poésie : « Or, pendant une très longue période – à peine moins brève que celle qui a débuté dans l'adolescence, lors de l'entrée en poésie – l'auteur a été amené à réfléchir, à écrire, à donner des articles et à faire communications et conférences. Il a ainsi survolé- en gardant les traces de ses expéditions - une bonne partie du royaume de la Poésie. Et tout récemment encore, après avoir fait ses classes dans les années soixante-dix en informatique, il a été amené à créer des sites sur la « Toile » puis à en discourir dans ses propres écrits et interventions, académiques et autres ».

En effet, il est l'auteur du site *interpoete.com*.

Il m'a paru intéressant de m'arrêter un moment sur le livre *Le désert, l'homme et la poésie* (Les Presses du Midi, 2002), ouvrage original par la convergence des expressions, car on y trouve tout à la fois, prose, vers et images. L'auteur analyse dans une première partie, le paradoxe d'une intense poésie née au Sahara, de l'aridité, de la solitude et du silence. Voici à ce propos, la définition qu'il donne du mot « désert » :

« Désert : le mot fait image, image qui comporte en arrière-plan tout un contexte un peu flou, fait de culture, de vestiges de civilisation judéo-chrétienne, de considérations historiques, psychologiques, et de fantômes venus de l'inconscient collectif et personnel. La charge affective du mot qui désigne cette sorte de mythe est disproportionnée par rapport à l'état de nudité et de solitude qu'évoque, objectivement, le terme. Ici, pour des raisons liées à une assez longue expérience personnelle de l'auteur, il sera question du désert du sable et de pierres brûlé par le soleil, ponctué de

quelques oasis, îlots de vie et de verdure, dans une immensité sidérale, en bref du Sahara ».

Le désert du Sahara, cet espace aride et désolé devient pour l'auteur un lieu d'élection de la poésie, une sorte de terre promise qui voit un « état second et enchanteur, propre à la création poétique, tout comme de la dune de sable doré, aux confins de l'Erg, jaillit parfois une source d'eau vive qui va faire reverdir les jardins de l'oasis ».

Cet essai sur le désert et la poésie est suivi et illustré dans une deuxième partie, par le très beau recueil de poèmes, « Surgi du sable ».

Contentons-nous de trois exemples au style dépouillé, trois éléments d'une véritable suite saharienne : « Feu qui soleille », « Homme seul. Infiniment petit » et « Falaises, éboulis » :

« Feu qui soleille
Air qui s'espace
Terre silice
Eau ressuscitée
Espace » (p. 67)

« Homme seul. Infiniment petit.
Points. Lignes.
Sous un bleu miroir parabolique
Une fournaise de silex luisant.
Au loin, la guirlande rose de l'Erg.
Balisée de *redjems*, ou sauvage
Simples traces parfois
Dans le sable peigné par le vent,
La piste rôde dans le reg
S'amenuise,
Se perd bien avant
L'horizon,
Promesse d'oasis et d'eau...

« Falaises, éboulis,
Rocs sombres et polis,
Pierres,
Tragique défilé,
Décor ensorcelé
Où volent des sorcières
Invisibles dans l'air
Sous le ciel qui miroite
Voici la Porte étroite
du Désert »

Une lettre de Jean Guitton qui tient lieu de postface exprime sa vive émotion à la lecture de ce livre : « Ce qui m'a le plus frappé, vous le devinez, c'est l'intensité, immanente : la voix, l'appel, la présence du Désert, comme voix de Dieu, voie vers Dieu, – communion céleste anticipée. Et aussi, puisque j'ai passé bien des jours de ma vie avec l'écriture, comme interprétation « herméneutique » de la Bible. Oui, en vous lisant, j'ai conçu que votre expérience du désert saharien éclairait l'Ancien et le Nouveau Testament. L'Ancien, certes, puisqu'il nous raconte la pérégrination d'Abraham et de ses descendants à travers les sables. Mais aussi, mais surtout le Nouveau Testament, puisque par vous, je vois mieux la manière dont Jésus a passé le temps, dans sa pauvreté essentielle, dans ses marches. Avec vous, en vous, j'ai pressenti comment il accueillait les heures du jour, et surtout les heures de la nuit, constellée d'étoiles. Vous savez que j'ai philosophé toute ma vie sur l'espace, le temps, l'Éternité ! Alors, je vous ai admiré, jaloué à cause de l'expérience que vous avez de l'espace et du temps. Quelle chance de vous faire espace dans le Sahara et, par là, de coïncider avec le temps des origines, de « racheter le temps » et de vous éterniser ! » .

En remerciant les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cet ouvrage, « même involontairement »,

l'auteur met l'accent en fait, sur les relations qu'il eut avec tous ceux qu'il a côtoyés dans son travail de médecin militaire : camarades sahariens, officiers, sous-officiers, aumôniers, méharistes, infirmiers, collaboratrices, compagnons et compagnes de piste.

Edmond Reboul s'intéresse à l'histoire régionale, en faisant publier, parmi d'autres volumes *Hier. Pont Saint Esprit* (Lacour 1990) où il reproduit cent quarante cartes postales anciennes, ou en préfaçant le livre *Sur les flancs du Mont-Lozère* (Lacour, 1991).

Edmond Reboul aimait la vie, il le proclame en juillet 2009, huit mois avant sa mort, dans son dernier recueil de poèmes: *Fleurs de saisons* (Manoirante) :

« Confesse aimer la vie à la folie
Préférer le grand jour au sommeil de la nuit
Le plaisir de l'action au spleen et à l'ennui ».

Edmond Reboul fut aussi un bon vivant, comme il ressort de son livre *Un soir l'âme du vin...*, une méditation sur le vin qui inspire les poètes et « les pousse à clamer leur vérité et leur fait chanter la vie, l'amour et le reste ». Pour l'auteur, le vin est un auxiliaire involontaire de l'art des poètes. Ses réflexions qui concernent aussi la place du vin dans la civilisation judéo-chrétienne – il cite les Écritures chrétiennes (« Le bon vin réjouit le cœur de l'homme », *L'Écclésiastique*, XI, 20), mais aussi le *Talmud*, (« Il n'y a pas de joie sans vin », sans donner la référence) – sont suivies par « Œnomancies », terme qui définit l'art divinatoire, fondé sur l'observation du vin au cours des libations. Il s'agit d'un florilège de poèmes inspiré par le vin, ainsi perçu dans la première strophe du « Au bon vin » :

« Le vin, fruit des amours fugueuses
De la vigne et du vigneron
Ne se traite comme une gueuse
Dont on peut abuser en rond ! »

Épicurien, il rédige une belle Préface pour le livre de Patrick et Édouard Boeglin, *L'Art et la manière de Bien manger. Lexique gourmand* (Lacour, 1991). Cet écrit, il le considère comme une obligation morale :

« C'est aussi pour moi, académicien, un devoir, car défendre l'art et la manière de bien manger me paraît tout à fait du ressort des Académies (et surtout de l'Académie de Lyon, capitale de la gastronomie), ces conservatoires de la culture et de l'humanisme, disséminés dans la France profonde ». Transition aisée pour aborder l'institution académique.

3 – La vocation d'Académicien.

Conséquence de la trajectoire de sa vie militaire et de son attachement à l'institution académique, il fut successivement, membre de l'Académie de Lyon, de Toulon, de Vaucluse et de Nîmes. C'est au moment où il assurait la fonction de secrétaire général de l'Académie de Lyon (depuis 1981, il fut aussi le président, en 1991), qu'il a été reçu, dans la séance du 22 janvier 1988, par le président de l'Académie de Nîmes, Robert Debant. L'élection avait eu lieu le 18 décembre 1987, au fauteuil n°6 laissé vacant par la disparition du regretté François Perroux, professeur d'économie politique à l'Université de Paris et titulaire de la chaire d'analyse des faits économiques au Collège de France, membre non résidant depuis 1961. Deux ans après son élection, Edmond Reboul préfaça l'important et utile *Dictionnaire des noms propres de l'Académie de Nîmes. Répertoire des procès-verbaux et bulletins de 1844 à nos jours*, élaboré et publié par Christian Lacour en 1990. C'est chez ce même éditeur nîmois qu'il fit paraître plus du tiers de ses livres, et notamment ceux qui concernent ses activités d'académicien :

Éloge de l'Académie (1988), *Index des Mémoires de l'Académie de Lyon* (1989), *Réflexions d'un académicien*

rustique (1990), *Regards sur l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon* (1991).

Le 25 et 26 octobre 1991, ayant réuni à Lyon les représentants de vingt-quatre académies de provinces créées avant la Révolution, autour d'une délégation de membres des cinq classes de l'Institut de France, menée par Louis Leprince-Ringuet de l'Académie française, il a largement contribué à la naissance de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts, qui voit officiellement le jour en juillet 1995. Il fut non seulement le père fondateur de cette Conférence dont il assura pendant deux ans la présidence, mais aussi le fondateur de la *Lettre des Académies*, de la revue *Akados*, parvenue fin 2010 à son trentième numéro, et du site internet www.interacademies.com. La C.N.A. dont l'effectif en 2010 s'élevait à 31 académies, est devenue une structure importante, organisant des réunions alternées à Paris et en province, des colloques d'un grand intérêt. Animateur né, Edmond Reboul a contribué aussi à la création de groupements culturels tels que l'Académie de Lascours, dans le Gard rhodanien, et l'Académie cévenole à Alès.

Après un long parcours de vie, il s'est retiré au Vigan, revenu s'installer dans la maison de son grand-père. Auparavant, toujours très dynamique, il décide, avec quelques personnalités célèbres comme Lucie et Raymond Aubrac, de créer une nouvelle Académie. Il mit son talent et son expérience pour porter sur les fonts baptismaux, en 2006, l'Académie des Hauts cantons du Pays viganais. Président-fondateur de cette nouvelle institution qui se donna pour objet la conservation et la promotion du patrimoine historique, culturel et économique des Hauts cantons, il s'efforça jusqu'à sa mort survenue le 10 mars 2010, de mettre en œuvre une recherche intellectuelle pluridisciplinaire, assurant dès le départ, par sa riche personnalité, son rayonnement. Après sa disparition, à la séance d'hommage qui lui fut consacrée au Vigan le 22 mai 2010, le président Jean-Marc Roger, a évoqué

les liens constants qu'Edmond Reboul avait entretenus, avec l'Académie de Nîmes représentée, à cette occasion, par trois autres correspondants (Mme Dubois de Montreynaud, Laurent Puech et Romain Daudé).

Membre du Groupe des écrivains-médecins, sociétaire des Poètes français, et des Gens de Lettres, membre du Pen Club international, section française, Edmond Reboul a été honoré par de nombreuses distinctions : Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 1939-1945, Croix du combattant volontaire, Médaille d'Honneur du service de Santé des Armées, il est également Officier de l'Ordre des Palmes académiques, et Chevalier des Arts et Lettres.

« Un homme droit, courageux, tenace, volontaire, humaniste, un homme au regard tendre, à l'enthousiasme rare, ouvert aux valeurs humaines ».

C'est ainsi que le caractérisa son ami, le professeur Daniel Grasset, de l'Académie de Montpellier, ancien président de la C.N.A.

Tel fut l'homme à qui il m'incombe de succéder. J'espère me montrer digne de votre choix.

II. L'ATTACHEMENT À NÎMES ET LES THÈMES DE MES RECHERCHES ACTUELLES.

1. Un ancien et long attachement à Nîmes

Avant d'évoquer mes recherches actuelles, permettez-moi d'expliquer ma relation particulière avec la ville de Nîmes. Elle est due à ma naissance dans le beau pays des Carpates qu'arrose le Danube et qui a été marqué par l'éternelle Rome, la genèse du peuple roumain s'étant faite à partir des Daces romanisés.

Voici pourquoi je suis naturellement attaché aux traces de la civilisation romaine si visibles à Nîmes. Cependant, au-delà

de l'admiration que je porte aux beaux monuments romains nîmois, je reste surtout attaché à plusieurs personnalités nîmoises dont deux qui ont un lien direct avec ma communauté d'origine : Adolphe Isaac Crémieux et Bernard Lazare. Le premier est l'auteur reconnu du célèbre décret qui a émancipé les Juifs d'Algérie en 1870, mais aussi l'un des auteurs, méconnu, qui a œuvré et obtenu avec Victor Schoelcher (qui lui est le seul connu), l'émancipation des esclaves noirs des colonies françaises. Le second, qui est l'auteur du premier écrit démontrant l'innocence du capitaine Dreyfus, trois ans avant le célèbre « J'accuse » d'Émile Zola, fut, pour employer l'expression de Charles Péguy, un « homme de cinquante siècles », un « athée ruisselant de la parole de Dieu ». Tous les deux au destin national et même international, se sont rendus en Roumanie, respectivement en 1866 et en 1902, pour prendre la défense de leurs coreligionnaires roumains, aspects sur lesquels j'ai insisté dans mon ouvrage, objet d'une première thèse *Les Juifs en Roumanie (1866-1919). De l'exclusion à l'émancipation* (paru à Aix-en-Provence, en 1978). En 1866, suite à l'abdication forcée du prince Alexandre Ioan Cuza, qui avait réalisé quelques années plus tôt, en 1859, l'union de la Moldavie et de la Valachie en un seul État, et l'arrivée d'un nouveau prince d'origine allemande, Carol von Hohenzollern Sigmaringen, une première Constitution devait être promulguée par les organes nationaux. Dans l'espoir d'obtenir l'égalité des droits politiques par le biais d'un des articles de la nouvelle Constitution, les Juifs roumains firent appel au Comité central de l'Alliance israélite universelle de Paris, pour influencer les responsables de la politique roumaine en ce sens. Adolphe Crémieux, président de cette organisation se déplaça au mois de juin à Bucarest où il fut bien accueilli.

Dans un célèbre discours devant les membres du gouvernement et une cinquantaine de parlementaires, l'illustre orateur faisait remarquer que ce fut un Juif français, membre

du gouvernement provisoire de 1848, qui abolit l'esclavage des Noirs dans les colonies :

« Attendez Messieurs, en France, dans notre chère Patrie, notre grande révolution de 1848 a proclamé l'égalité entre les blancs et les noirs, elle les a déclarés frères, et les Noirs de toutes nos possessions françaises ont passé de l'esclavage à la liberté. Voulez-vous un mot qui saisira vos cœurs ? Un Juif français a émancipé les Noirs ; ce Juif, membre du gouvernement provisoire, c'est lui qui vous parle, c'est lui qui vous demande avec prière pour les Juifs de Roumanie, ce qu'il a fait avec tant de joie pour les Noirs de nos colonies ». Son discours impressionna l'auditoire et le gouvernement présenta au Parlement un article favorable à l'émancipation des Juifs. Cependant, à la suite d'une émeute anti-juive durant laquelle la grande synagogue construite depuis peu fut saccagée et pillée, le Parlement fit adopter le tristement célèbre article 7 de la Constitution qui ferma pour plus d'un demi-siècle, le chemin de l'émancipation politique des Juifs : « La qualité de Roumain s'acquiert, se conserve et se perd conformément aux règles énoncées par les lois civiles. Seuls les étrangers de rite chrétien peuvent obtenir la qualité de Roumain ».

Devant ce piteux résultat défendu par le premier ministre libéral Ion Bratianu, Crémieux pouvait écrire : « En Roumanie, le parti libéral, celui qui professe hautement les opinions les plus avancées et qui sympathise le plus vivement avec la révolution de 1848, ce parti, je suis contraint de le dire, en est encore, pour les questions religieuses et sociales, au quinzième et au seizième siècle ». Crémieux poursuivit son combat en faveur de l'émancipation des Juifs roumains, intervenant notamment lors du Congrès de Berlin (1878) qui finit par conditionner la reconnaissance de l'indépendance de la Roumanie, suite à la guerre russo-roumano-turque, à l'octroi de l'égalité civique aux Juifs. J'ai pu consacrer à ce sujet un ouvrage *Bleichröder et Crémieux* (Université Paul Valéry, 1987), basé sur la découverte de toute une correspondance

entre ces deux personnalités. Bien que le Traité de Berlin imposât l'octroi de l'égalité des droits aux Juifs roumains, ces derniers ne furent pas émancipés, devenant par le nouvel article 7 de la Constitution « des étrangers non soumis à une protection étrangère » : ils devront attendre la fin de la Première Guerre mondiale, pour être enfin reconnus citoyens. Après le Congrès de Berlin, la situation des Juifs ne cessa de se détériorer et à partir de la fin du XIX^e siècle, l'on assiste à leur émigration en masse, avec l'aspect le plus tristement célèbre, celui des *fussgeier*, des émigrants à pied.

C'est un autre nîmois, Bernard Lazare qui se fit le symbole de la révolte et de l'indignation devant le silence qui entourait la question juive en Roumanie. Il publia en février 1902, dans les *Cahiers de la Quinzaine* de Charles Péguy, une étude intitulée : « L'oppression des Juifs dans l'Europe orientale. Les Juifs en Roumanie » dans lequel il s'écriait :

« Demander aujourd'hui à l'Europe, qui, en violation du traité de Berlin, a permis le massacre de milliers d'Arméniens chrétiens par des musulmans et n'a pas su arrêter le bras de l'Assassin, lui demander d'empêcher un peuple chrétien de faire périr de misère et de faim plus de cent mille Juifs, serait une ironie trop forte. Espérer soulever une conscience qui est restée insensible devant les flots de sang versés, en lui montrant un troupeau de spectres hâves qui meurent sans bruit, sans éclat désagréable et troublant, victimes d'une hypocrisie bien chrétienne, serait un vain espoir ». Pour appréhender la condition réelle des communautés juives, l'illustre défenseur du capitaine Dreyfus entreprit un voyage en Galicie et en Roumanie où sa visite eut lieu du 17 au 22 mai 1902. Il y fut reçu par les Juifs roumains d'une façon enthousiaste et salué comme « rédempteur du peuple juif ».

C'est dans la presse qu'il éleva la voix contre la législation xénophobe qui frappait ses coreligionnaires roumains. Dans *L'Aurore* du 28 mai 1902, il pouvait écrire : « La police peut arrêter sur les routes les Juifs qui fuient, elle

peut les obliger à réintégrer la maison sans pain, quand elle n'est pas sans toit, elle peut emprisonner les chefs d'émigrants, elle peut terroriser les juiveries de Bucarest, comme elle l'a fait après mon départ, en faisant camper la gendarmerie dans les cours des synagogues et en interdisant les représentations du théâtre juif : elle n'empêchera pas la vérité d'être sue ».

Voici comment se sont exprimées ces deux personnalités nîmoises d'exception. Vous comprenez aisément mon attachement à leur mémoire et à la ville qui les avait vu naître et où ils ont grandi. Mon attachement à Nîmes est ancien, il s'enracine dans mon premier travail scientifique sur *Les Juifs en Roumanie (1866-1919)*...

Les trois principaux thèmes de mes recherches actuelles.

Trois thèmes se trouvent au cœur de mes recherches depuis quelques années : la *Shoah*, la biographie historique et les relations judéo-chrétiennes. Elles doivent beaucoup au regretté professeur Pierre Guiral. De cet homme, j'ai reçu à profusion. C'est dans les années 1970, qu'arrivé en France j'ai pu, auprès de lui, à l'Université d'Aix-en-Provence, prendre connaissance de la richesse de l'école historiographique française. C'est lui qui a guidé mes premières recherches et c'est grâce à ses travaux cours et séminaires que nous avons appris des méthodes d'investigation historique propres à l'Université française, qui ont complété celles acquises à l'Université hébraïque de Jérusalem. C'est à lui que nous devons, dès le départ, cette conception globale de l'histoire, à savoir que c'est l'homme vivant qu'il faut rechercher à travers les documents et les traces du passé.

a) Le concept de Shoah et la Shoah en Roumanie.

Un chantier important de mon travail d'historien est constitué par l'étude de la Shoah, qui demeure un sujet majeur de l'historiographie juive contemporaine avec de nouvelles possibilités d'investigation, après 1989, dans les pays de

l'ancien bloc communiste. Quelques explications me paraissent nécessaires pour l'utilisation du terme « Shoah » mentionné dans les titres de deux de mes ouvrages : *La Shoah en Roumanie. Les Juifs sous le régime d'Antonescu (1940-1944). Documents diplomatiques français inédits* (Montpellier, Université Paul Valéry, 1998 et 2000), et *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie. Recueil de documents 1940-1944* (Bucarest, Hasefer, 2010). Ce mot hébraïque qui se retrouve dans la Bible avec le sens originel de « catastrophe » ou « destruction », définit le massacre systématique des Juifs européens, par le régime nazi et ses collaborateurs dans les différents pays d'Europe. Je préfère l'emploi de ce terme, en usage courant en Israël, où le Parlement a instauré une « Journée de la Shoah et du courage » (*Yom ha-Shoah ve-ha-Gvoura*), et en France, où il s'est répandu grâce au film *Shoah* de Claude Lanzmann. Je le préfère à celui d'« Holocauste » qui s'est imposé dans les médias américains dans les années soixante du XX^e siècle et qui s'est enraciné également en Roumanie, pour définir le même phénomène. En effet, les définitions données par les dictionnaires de l'expression « Holocauste » ne conviennent pas : « sacrifice où on brûle la victime entière », « sacrifice sanglant exécuté dans un but religieux ». Je plaide pour l'emploi du mot *Shoah*, car il ne prête pas à confusion, c'est le seul qui désigne l'unicité du phénomène d'anéantissement total qui a failli faire disparaître le peuple juif. En Roumanie il y a eu une *shoah inachevée*, qui fut aussi une *shoah sans les chambres à gaz*. Voici pourquoi j'ai maintenu le terme *shoah* dans la traduction roumaine de mon livre consacré à la condition des Juifs roumains pendant la Deuxième Guerre mondiale à travers des documents inédits du Quai d'Orsay, paru à Iasi (éditions Polirom), en 2001 : *Shoah în România. Evreii în timpul regimului Antonescu (1940-1944). Documente diplomatice franceze inedite*.

Cet ouvrage constitue un inventaire significatif de la politique antisémite du régime d'Antonescu, dressé par les

représentants de la France en poste en Roumanie, qui permet de mesurer l'étendue du calvaire des Juifs de ce pays. J'ai pu rendre un hommage particulier à l'ambassadeur de France, Jacques Truelle. Défenseur des Juifs roumains persécutés, il ne s'est pas contenté d'intervenir auprès des autorités roumaines, il n'a pas hésité à s'opposer dans ce domaine, à la politique antisémite du régime pétainiste lui-même. C'est ainsi qu'il n'a pas donné suite aux instructions de Vichy, n'acceptant pas de délivrer les « certificats ethniques » exigés par l'administration roumaine. Grâce à l'humanisme de ce diplomate, les Français d'origine juive n'ont pas été inquiétés en Roumanie. Jacques Truelle informa très tôt le gouvernement de Vichy, dès l'été 1941, de la politique criminelle de « purification ethnique » du dictateur Antonescu. Il fut le premier diplomate à dénoncer les massacres des Juifs de Bessarabie, de Bucovine et de Transnistrie, en utilisant des expressions sans équivoque dans ses correspondances. C'est ainsi que dans un télégramme du 28 octobre 1941, il fait part d'un « projet que le gouvernement roumain nourrit depuis quelques temps, habilement encouragé par les Allemands et qui tend à *l'extermination des Israélites de ces régions* [de Bucovine et de Bessarabie]. Il récidive le 10 novembre 1941, dans un long rapport où il décrit la destruction du judaïsme de Bessarabie et de Bucovine, en affirmant : « On est en présence d'un *plan systématique d'extermination* conçu depuis déjà quelque temps ».

Dans les rapports envoyés au gouvernement français, est soulignée non seulement l'ampleur de la collaboration germano-roumaine mais aussi et surtout la responsabilité particulière des autorités roumaines (gendarmes et armée appliquant les ordres d'Antonescu) dans les déportations et les massacres.

b) *La biographie historique et la biographie consacrée à Alexandre Safran.*

Il n'est pas inutile d'observer que dans le mouvement issu de l'École française des *Annales*, il y a eu une éclipse de la biographie historique au cœur du XX^e siècle, malgré quelques exceptions éclatantes, parmi lesquelles, le beau livre de celui qui fut mon maître Pierre Guiral : *Prévost-Paradol (1829-1870). Pensée et action d'un libéral sous le Second Empire* (P.U.F., 1955). Georges Duby brisa le tabou de l'École des *Annales*, en publiant en 1984, la biographie d'un homme *Guillaume le Maréchal* (Fayard) : à travers elle, un tableau saisissant du fonctionnement de la société chevaleresque est livré, servi toujours par une plume admirable de sensibilité et d'élégance. Douze ans plus tard, en 1996, dans l'introduction à son *Saint Louis*, (Gallimard, 1996), Jacques le Goff écrit : « Aujourd'hui [...] la biographie me semble en partie libérée des blocages où des faux problèmes la maintenaient. Elle peut même devenir un observatoire privilégié pour réfléchir utilement sur les conventions et sur les ambitions du métier d'historien, sur les limites de ses acquis, sur les redéfinitions dont il a besoin ».

Avant son récent retour en grâce, la biographie a longtemps été un genre délaissé, sinon méprisé par de nombreux historiens de profession.

Par biographie, on entend généralement le récit d'une vie qui, pour une raison ou une autre, a été exceptionnelle, selon de nombreux points de vue. Une biographie n'est pas seulement le récit d'une vie, c'est-à-dire des quelques dates importantes entre la naissance et la mort du sujet, c'est aussi le récit d'une époque, d'une société. Une biographie ne s'écrit pas contraint et forcé. Il faut une certaine empathie, avec le sujet, une motivation particulière. Écrire un livre sur Alexandre Safran, ancien grand rabbin de Roumanie (1940-1947) et grand rabbin de Genève (1948-1998), fut pour moi un véritable devoir à l'égard d'un savant qui a délivré le message de sa vie avec fermeté et douceur : suivre la voie de l'éthique,

respecter l'Autre, tout en gardant son indépendance, son identité, ses pratiques et ses croyances.

La biographie historique représente un travail de recherche dans laquelle les archives sont l'outil de base : en dépit de la disparition déplorable de tout le fonds d'archives de la correspondance d'Alexandre Safran dans sa fonction de grand rabbin de Roumanie, nous avons été en mesure de découvrir et de réunir un corpus documentaire exceptionnel puisé dans les archives nationales de Roumanie et de l'étranger, ainsi qu'un ensemble d'articles de la presse de l'époque parus en roumain, anglais, allemand, hébreu et français. À cette documentation, en employant les méthodes de l'histoire orale, j'ai ajouté plusieurs dizaines de témoignages provenant de personnalités méconnues ou illustres, parmi ces dernières le roi Michel Ier. Les témoignages caractérisent en fait notre époque et nous vivons à *L'Ère du témoin* (Hachette, 1998), pour employer le titre d'un livre d'Annette Wieviorka qui a constaté que le témoignage des rescapés des camps nazis a fait irruption dans l'espace public. Nous avons tenu compte de sa mise en garde concernant la crainte du témoin d'être transformé en document et de la difficulté pour l'historien d'englober une expérience individuelle dans un récit collectif. Le résultat fut la publication du volume déjà cité *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie. Recueil de documents (1940-1944)*, paru aussi bien en français qu'en roumain et qui complète utilement la biographie.

Entre la biographie hagiographique du Moyen Age et la biographie historique du début du XXI^e siècle, il y a certes de grandes différences d'approche du sujet, des méthodes et de l'écriture. Cependant, il s'agit toujours d'une histoire narrative, associée à un récit. Nous avons tenu compte de la mise en garde de Jean-Claude Passeron sur « l'utopie biographique », concernant « le récit biographique à l'état brut, rêvant d'exhaustivité » (*Le raisonnement sociologique*).

L'Espace non-poppérien du raisonnement naturel, Nathan, 1991). Nous étions conscients que le récit de la vie d'Alexandre Safran ne pouvait être exhaustif, nous nous sommes efforcé de n'éluder aucun de ses aspects majeurs. C'est ainsi que nous avons mis en lumière son action dans les situations cataclysmiques de la Deuxième Guerre mondiale, lorsqu'il prit tous les risques pour peser sur le contexte politique, comptant uniquement sur le prestige de la foi, qui lui laissait une certaine marge de manœuvre, et sur son pouvoir de conviction. J'ai souligné l'assiduité des démarches (*chtadlanout*), menées par le grand rabbin, sans relâche et avec opiniâtreté, pour intercéder auprès des personnalités politiques roumaines, parlementaires, ministres, la reine-mère Hélène ou même Ion Antonescu, ou des dignitaires religieux : auprès du patriarche Nicodim, du métropolite Tit Simeirea, de l'évêque Cizar, du nonce apostolique Andrea Cassulo avec lequel il avait une relation privilégiée et du métropolite Balan. Par l'intermédiaire de ces deux derniers prélats, il a pu intervenir afin que le dictateur Antonescu renonce en automne 1942, à la décision criminelle qu'il avait lui-même prise, sous la pression de l'Allemagne nazi, de déporter dans les camps de la mort en Pologne des Juifs qui restaient alors en vie en Transylvanie du Sud et dans l'Ancien Royaume (le *Regat*). Certes, Safran n'était pas seul dans le combat pour la survie, et j'ai insisté sur l'action exemplaire de Wilhelm Filderman, le président de la Fédération des communautés juives de Roumanie avant sa dissolution et son remplacement par la *Centrala Evreilor din România*, institution collaborationniste et traître, imposée par le gouvernement d'Antonescu à la demande des représentants du Reich nazi. En fait, la conjugaison des discours et des actions de ces deux leaders juifs s'avéra déterminante, et nous offre la clé pour appréhender le destin particulier de la communauté juive roumaine pendant la Deuxième Guerre mondiale, pour comprendre la shoah *inachevée* en Roumanie.

c) *Les relations judéo-chrétiennes.*

Deux aspects concernent ce thème de recherche : un versant « négatif », l'aversion à l'égard des Juifs, et le versant « positif », le dialogue judéo-chrétien.

Confronté personnellement, dans mon enfance en Roumanie, aux principaux clichés récurrents de l'antisémitisme, il m'est apparu comme une évidente nécessité de me pencher sur ce phénomène, hélas toujours actuel, et de lui consacrer une étude d'ensemble dont l'objet principal serait de mettre à jour ses mythes fondateurs.

« Le Juif est perfide, le Juif est démoniaque, le Juif est usurier ». De l'Antiquité à nos jours, se sont perpétués nombre de mythes, de calomnies monstrueuses qui ont donné naissance à un racisme antijuif virulent : l'antisémitisme. Déjà dans le monde égyptien, mais aussi au Moyen Age, des ignominies sont proférées à l'encontre du peuple juif. Bien plus tard, le régime nazi donnera une dimension apocalyptique avec la Shoah ; des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont exterminés uniquement parce qu'ils sont d'origine juive. Cette haine, loin de s'être éteinte avec la disparition du III^e Reich, est aujourd'hui plus que jamais d'actualité.

J'ai pu consacrer un premier livre aux *Mythes fondateurs de l'antisémitisme* (Toulouse, Privat, 2004), en retraçant l'histoire de « la plus longue haine » de tous les temps. J'ai mis en évidence l'évolution des mythes et calomnies, depuis les premiers chrétiens : déicide, meurtre rituel, profanation d'hosties, complot judéo-maçonnique ou plus près de nous, les *Protocoles des Sages de Sion* et le « mensonge d'Auschwitz ». Toute la terminologie, utilisée à travers les siècles pour exprimer la haine à l'égard des Juifs, y a été disséquée : antijudaïsme, antisémitisme, antisionisme, négationnisme... J'ai l'intention de poursuivre ce travail, en observant l'évolution de ce phénomène dans les pays de l'Europe de l'Est, après le postcommunisme.

Mon intérêt pour le dialogue judéo-chrétien s'enracine dans mon admiration pour l'œuvre de Jules Isaac, et il s'est manifesté pendant deux décennies dans mon activité en tant que secrétaire général de l'*Association des Amis de Jules Isaac* et dans la rédaction de plusieurs Cahiers *Dans l'Amitié de Jules Isaac*. Avec une admirable femme, la regrettée Lucette Sez nec, j'ai pu reconstituer en 2000, à Montpellier, la section de l'Amitié judéo-chrétienne, en lui donnant précisément le nom de Jules Isaac. Président et cofondateur de cette association, je m'efforce d'être fidèle à son message, et, par un dialogue fraternel à mieux faire connaître les deux traditions juive et chrétienne, à combattre l'antisémitisme et le racisme et toute haine des autres cultures et religions. Le dialogue judéo-chrétien comme thème de recherche est présent déjà dans plusieurs de mes études consacrées à Jules Isaac et dans la biographie d'Alexandre Safran. J'ai pu notamment insister sur l'importance du célèbre livre *Jésus et Israël* de Jules Isaac, sur son rôle dans la fondation de l'Amitié judéo-chrétienne de France en 1948 (rappelons que dès 1949 une section fut créée ici à Nîmes), sur ses rencontres avec les papes Pie XII et Jean XXIII, sur ses trois principaux combats : le redressement de l'enseignement chrétien concernant Israël, la dénonciation de « l'antisémitisme chrétien », et le rapprochement judéo-chrétien.

C'est Jules Isaac qui forgea les célèbres formules « l'enseignement du mépris » et le « système d'avilissement ». C'est lui qui fut l'auteur de cette célèbre phrase : « Se dire chrétien et antisémite, s'est joindre l'outrage à la vénération ».

Quant à Alexandre Safran, j'ai pu mettre en avant son travail admirable à Genève dans le dialogue avec les milieux protestants et catholiques, et son rôle efficace dans le rapprochement judéo-chrétien. À ce sujet, il convient de souligner qu'après avoir participé, comme Jules Isaac à la Conférence de Seelisberg (août 1947), il se fit connaître par ses entretiens avec le cardinal Augustin Béa au sujet de la

« Déclaration sur les Juifs » qu'on préparait à Rome et connue plus tard sous le nom de *Nostra Aetate* (1965) et par sa rencontre avec le pape Jean-Paul II au Vatican (31 octobre 1985). Une visite qui ne resta pas sans résultat : le 13 avril 1986 pour la première fois un pape, Jean-Paul II, se rendit à la synagogue de Rome.

Les relations entre les Juifs et les chrétiens n'ont pas été marquées uniquement par la haine et l'aversion. Il ne faut en aucun cas faire silence sur les temps fastes de cette histoire commune à laquelle nous continuons d'être attachés. Voici pourquoi je me propose de poursuivre les recherches dans ce domaine, en les réorientant vers l'histoire des Juifs de notre région sur lesquels j'ai pu déjà publier dans les années 1980 plusieurs articles et volumes collectifs. Cependant, désormais c'est la ville de Nîmes et le pays nîmois qui deviendront une de mes priorités : ce sera une première réponse à l'accueil que vous me faites, mesdames et messieurs les Académiciens, dans votre cénacle de l'esprit. L'émotion qui me gagne en ce moment est accompagnée d'une légitime fierté, mais aussi de l'humilité qui s'impose lorsque l'on sait les grands noms qui siègent et qui ont siégé dans votre Compagnie. L'honneur que vous me faites, je le partage avec ma famille : je ne dirai jamais assez ma reconnaissance à l'égard de Danièle, Michaël et Sarah, dont je suis si fier.

Je terminerai, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, mes chers confrères et consœurs, Mesdames et Messieurs, en faisant remarquer qu'au-delà de l'érudition, l'Académie est un foyer humaniste où l'amitié constitue la coordonnée essentielle, c'est l'amitié qui fait la force vive des Académies. Je constate cet après-midi, dans ce bel hôtel de l'Académie de Nîmes, que je suis reçu non seulement par des personnalités éminentes, des savants, des érudits, des humanistes, mais aussi et surtout par un groupe d'hommes et de femmes amis, faveur précieuse que je vous rends grâce de m'accorder. En effet, on ne le répétera jamais

assez : on vit de l'amitié. Permettez-moi d'adresser à tous les membres de cette maison amie, qui est désormais aussi la mienne, mes sincères vœux, dans les langues latine et hébraïque dont j'ai appris les fondements à Hârlau et que j'ai pu approfondir à Jérusalem :

Vivat, Crescat, Floreat ! Ad mea ve-esrim ! [Des succès « jusqu'à cent vingt ans » !]